

Compte-rendu du Conseil d'Administration

Mardi 22 Mars 2022 à 19 h 15 par Zoom

Membres du CA :

Présent·e·s : Aurélie Averty, Thérèse Bocquet, Alain Derat, Lia Goldberg, Agnès Le Brishoual, Pauline De Kerchove, Christel Marie, Didier Marie, Jean-Louis Marie, Anne Prygiel, Geneviève Taffin

Excusées : Annick De Chesnay (pouvoir à Didier Marie), Ulla Kleweta (pouvoir à Thérèse Bocquet)

Absente : Isabelle Renier

Membres de l'association présent·e·s : Laurent Bigourd, Christian Cabaret, Etienne Christiaens, Alain Vercammen

19 h 00 : Accueil des participant·e·s

Présences :

- ✓ Membres du CA : 11 présent·e·s, 2 pouvoirs
- ✓ 2 excusées, 1 absente
- ✓ Autres membres de l'association : 4 participants

Ulla Kleweta a fait part à Trager® France du décès de Sam et Angela :

« Je suis triste de vous annoncer que Sam, le mari d'Angela (du film Touche de Souffle) est subitement décédé le 13 janvier 2022. Angela l'a suivi peu de temps après , le 10 février 2022 »

(Le film « Touche de Souffle », réalisé par Ulla Kleweta et Marie Leclair, a été projeté à l'AG 2021 à La Rochelle)

19 h 15 : Ouverture du CA par le Président, Didier Marie

1. Approbation du Compte-rendu du CA du 27/01/2022 par ZOOM

❖ **Compte-Rendu approuvé à l'unanimité**

- ✓ **Relectrice** du compte-rendu du présent CA non-membre du Bureau : **Lia Goldberg**

2. AG 2022 : 29 avril et 30 avril - 1^{er} mai 2022 à FIENNES (près de CALAIS)

Inscriptions :

- 27 adhérents inscrits
- **Il est encore possible de s'inscrire** (par mail à tragerfrance@gmail.com ou en téléphonant à Laurent Bigourd 06 22 02 24 44 ou Geneviève Taffin 06 14 59 26 27)

Hébergement

Une grande salle de réunion et 3 gîtes, hébergement en chambres à 2 lits, soit 26 places, ont été réservés.

Si les gîtes sont remplis, le coût de l'hébergement sera de 50 € par personne pour les 2 nuits (vendredi et samedi soir)

Restauration

Un devis a été demandé au traiteur, Au petit Gourmandin, pour 4 repas (vendredi soir, samedi midi, buffet festif du samedi soir, dimanche midi).

Ce traiteur accepte de nous livrer, en liaison chaude, à chaque repas, sans supplément et de modifier les plats proposés pour tenir compte des végétariens et des allergies alimentaires.

Le devis est de 1 140 € sur la base de 25 personnes. Devis à affiner en fonction des plats qui seront finalement choisis pour convenir à tous.

Il reste à budgéter les boissons, les collations, petits déjeuners....

Elections au Conseil d'Administration

2 sortants : Alain Derat, Lia Goldberg. 3 personnes à élire (remplacement des sortants et une place vacante) Alain Derat et Lia Goldberg expriment leur intention de se représenter. Laurent BIGOURD annonce qu'il a l'intention de présenter sa candidature.

L'appel à candidature sera joint à la convocation à l'AG .

Elections au Conseil Ethique

Les 5 postes à pourvoir sont renouvelés chaque année. Pour l'instant, les sortants n'ont pas encore fait connaître leur l'intention de se représenter.

Une répartition géographique des membres du CE est souhaitable.

L'appel à candidatures sera joint à la convocation à l'AG.

Programme du Vendredi 29 avril après-midi

Trois tuteurs seront présents à l'AG : Thérèse Bocquet, Didier Marie, Jean-Louis Marie

Diverses propositions sont faites :

- Supervision individuelle : prendre rendez-vous avec un tuteur pour faire une supervision (vendredi matin ou après-midi)
 - Révision collective avec un tuteur
 - Echanges libres de pratique sur table
 - Tables rondes sur un thème à définir par les personnes intéressées
 - Organiser plusieurs activités en fonction des demandes des participants (les lieux permettent à plusieurs groupes de travailler en même temps)
- ✓ **Le CA décide qu'un programme à la carte, inspiré des idées ci-dessus exprimées, sera proposé aux participants**

Ordre du jour et respect des horaires

- ✓ Etablir le timing des sujets à l'ordre du jour afin de pouvoir traiter tous les sujets et respecter les horaires
- ✓ Désigner un maître du temps chargé de veiller au timing

3. Point Financier & Cotisations

Compte courant : 14 500 €

Réserve : 23 330 €

La remise en banque des chèques de souscription à la réédition de « A mon corps, je dis oui » vient d'être faite. La souscription ayant été lancée, il y a un an, les chèques arrivaient au terme de leur validité. Ils vont servir à payer en partie le solde dû à l'imprimeur. Les souscriptions réglées par virement ont servi à alimenter l'acompte versé à l'imprimeur.

Cotisations :

- Praticiens : 4730 €. 8 Praticiens sur 50 n'ont pas encore réglé leur cotisation
- Stagiaires : 175 €, soit 27 stagiaires
- Amis : 150 €, 6 amis sur 16

Une **relance, par mail**, a été envoyée, le **17 février**, à tous les adhérents n'ayant pas réglé leur cotisation. Les praticiens, n'ayant pas réglé à la suite de cette relance, sont contactés par téléphone.

Une **relance particulière**, par mail, le 8 mars, a été envoyée à B. un praticien, lui rappelant que l'usage des termes Trager®, Mentastics® et le logo Nuage dansant, est autorisé par Trager® International, propriétaire de ces marques, aux Associations Nationales affiliées et à leurs adhérents.

B. n'ayant pas répondu, le CA décide de lui envoyer une lettre recommandée signée du président.

- ✓ **Envoi à B. d'une lettre, en recommandé AR, signée par le Président lui demandant de régler sa cotisation ou de cesser de se présenter comme « Praticien Trager® autorisé » et d'utiliser le logo**

Praticien en Année sabbatique

- ✓ **La définition de ce statut sera à l'ordre du jour de l'AG 2022**

4. Formation

Prochaine réunion du Comité des Tuteurs : 21 avril

Formation de Tuteur-e-s

La **traduction du Manuel** en français est en cours et sera finalisée, en avril, avant le début de la formation.

Les 7 candidats ont reçu, début mars, le **dossier à remplir** pour acter leur candidature auprès de Trager® International. Les candidatures seront examinées par le Comité International des Tuteurs. Consensus pour que ces dossiers soient rédigés en français.

- ✓ **Lia Goldberg enverra un mail à Trager® International pour avertir que les dossiers de candidature seront rédigés en français**

Le **premier stage** de formation est prévu les **20-22 mai 2022, à Villedoux**, dans la Salle des fêtes. Cette salle est plus grande que la salle prévue à la Résidence La Fayette et avec des contraintes sanitaires moindres. Jean-Louis Marie a reçu le contrat de location signé par le Maire de Villedoux.

- ✓ **Didier Marie annule la réservation à la Résidence La Fayette et voit pour le report des arrhes versés**

Niveaux 3 à La Rochelle dans une salle communale qui vient d'être rénovée et dont le prix de location est très bas ce qui permet de dédoubler le stage pour mieux répondre aux possibilités des stagiaires :

- du 22 au 26 juin
- du 22 au 26 septembre

Niveau 1 dans l'Aude en juin

Changement de dates : Prévu du 23 au 28 juin, il serait avancé afin que Catherine Chaillet puisse enseigner ce Niveau 1, puis le Niveau 3.

Stage Anatomie : sera reprogrammé après discussion entre Didier Marie et Marianne Van Kan.

Stage Réponse Réflexe : sa programmation se fera en fonction de la réponse de Katriona sollicitée comme instructeur

- ✓ **Un calendrier des stages mis à jour sera envoyé courant Avril à tous les Praticiens et Stagiaires**

5. Commissions et groupes de travail

5.1 – Réforme des Statuts

Une première réunion a eu lieu qui a permis de lister les points à modifier, les propositions, les options possibles.

- ✓ **Une liste des questions, propositions, options sera envoyée aux adhérents avec la convocation à l'AG pour un débat et un vote à l'AG**

En fonction des options votées à l'AG, un projet sera rédigé. Ce projet sera soumis à l'avocat de la Maison des Associations de Vendée pour s'assurer que les modifications sont en règle sur le plan juridique. Il sera ensuite soumis au CA. L'adoption définitive se fera lors d'une Assemblée Générale extraordinaire.

5.2 – Réédition du livre « A mon corps, je dis oui »

La sortie du livre est prévue pour l'AG. Le Bon à tirer devrait être signé en fin de semaine.

L'imprimeur pourrait imprimer un nombre suffisant d'exemplaires (200 livres par exemple, chiffre à déterminer avec lui) pour honorer les 132 livres en souscription et vendre, lors de l'AG, des livres à des personnes n'ayant pas souscrit.

Gestion des stocks et des dépôts d'objet à vendre

Des **dépôts** de ce livre pourraient être faits **en région** (Paris, La Rochelle, Nord, Auvergne ...). Le dépositaire encaisse le prix du livre lors de la vente et le transmet à Trager® France.

Il en va de même pour le livre « Le chemin de la sensation » de Maurice Kriegel et les autres objets de la Boutique de Trager® France.

Il semble nécessaire de désigner une personne responsable des stocks qui sait où et combien d'objets sont en dépôt et qui suit la rentrée des règlements.

- ✓ **La désignation d'un responsable de la gestion des stocks sera à l'ordre du jour de l'AG**

6. Le Conseil Ethique

Deux documents élaborés par le Conseil Éthique, seront soumis **au vote lors de l'AG**. Ces documents seront joints à la convocation à l'AG :

- ✓ **Le règlement intérieur du Conseil Ethique**
- ✓ **Le Code de déontologie, extrait de la Charte, revu et corrigé**

Demande d'un budget de 500 € pour le Conseil Ethique

Ce budget serait alloué à une **rencontre annuelle en présentiel** du Conseil Ethique

- ✓ **La proposition d'un budget pour le CE sera mise à l'ordre du jour de l'AG et présentée lors du vote du Budget Prévisionnel**

7. Trager® International

Supervision de la partie Membres du Site de T.I.

Lia Goldberg supervise le remaniement de la partie Membres du Site de T.I. pour en faire un véritable lieu de ressources, doté d'une indexation et d'un moteur de recherche.

Pas de réponse de la France au mail envoyé pour collecter des articles.

Stages

Pour la France, la partie Stages ne contient que le Stage de formation de Tuteurs. Il conviendrait d'y mettre aussi les autres stages.

C'est à l'instructeur qui anime le stage de le faire. Le code d'accès n'a pas changé.
Il existe un tutoriel vidéo pour savoir comment intégrer ces informations.

8. Questions diverses

8.1 - La boutique Trager® France

Le stock de mugs étant épuisé. Le stock de sacs étant presque épuisé. Il est proposé de rééditer ces objets qui se sont bien vendus.

- ✓ **Le CA donne son accord pour commander une série de 100 sacs en y ajoutant l'adresse du Site de T.F. et une série de mugs**

8.2 – Mise en valeur de la Belgique sur le Site Trager® France

Les praticiens belges souhaitent augmenter leur visibilité sur internet.

Comment faire pour que, en cherchant sur Internet « Trager Belgique », le moteur de recherche propose le Site de Trager France sur lequel seraient mises en valeur la Belgique et des informations ou des actualités spécifiques

- ✓ **Jean Louis Marie va interroger le webmaster sur la faisabilité et le coût de ce projet**
- ✓ **Le projet sera mis à l'ordre du jour de l'AG pour y être présenté et budgétisé**

Tous les adhérents sont invités à participer à l'AG.

Rendez-vous à :

**Assemblée Générale les 29, 30 avril et 1^{er} mai 2022
à FIENNES (près de Calais)**

Le Conseil d'Administration prend fin à 21 h 30 _____